



RAIC | IRAC

Royal Architectural Institute of Canada
Institut royal d'architecture du Canada

Modalités du Comité consultatif des prix de l'IRAC

Objet

Le Comité consultatif des prix est responsable de la supervision du programme des prix et distinctions de l'IRAC.

Composition

Le comité comprend deux (2) coprésidents, l'un étant le chancelier du Collège des fellows ou son délégué et l'autre étant un membre à titre personnel proposé par le comité et nommé par le conseil d'administration. Jusqu'à cinq (5) autres membres à titre individuel siégeront au comité qui comprendra un maximum de sept (7) membres. Le chef de la direction ou son délégué et les conseillers professionnels sont des membres d'office sans droit de vote.

Formulation de recommandations

Les décisions et les recommandations du comité seront basées sur le consensus de tous les membres.

Admissibilité

Tous les membres du comité doivent être des membres en règle de l'IRAC. Les membres du comité ne peuvent pas soumettre leur candidature aux Médailles du gouverneur général en architecture pendant leur mandat de trois ans.

Mandat

Les membres à titre individuel sont nommés pour des mandats de trois ans. Les mandats sont échelonnés dans la mesure du possible.

Tâches du Comité consultatif des prix

Prix de l'Institut

- Superviser l'élaboration, la mise en œuvre et l'examen des modalités pour le programme des prix de l'Institut afin de s'assurer que les prix reflètent l'orientation stratégique de l'IRAC.
- Formuler des recommandations au conseil d'administration pour le développement continu des prix de l'Institut et des principes et procédures qui s'y rapportent.



RAIC | IRAC

Royal Architectural Institute of Canada
Institut royal d'architecture du Canada

Candidatures et sélection

- Consulter les membres de l'IRAC au besoin pour fournir des recommandations concernant le processus de mise en candidature pour les prix.
- Prévoir un processus objectif et équitable d'examen des candidatures et des dossiers soumis aux prix de l'IRAC selon des critères préalablement publiés.
- Identifier et sélectionner puis préparer une longue liste de membres potentiels de jurys, conformément aux modalités de chaque prix.
- Soumettre la liste des lauréats des prix au conseil d'administration pour information après l'annonce publique, sauf en ce qui a trait au récipiendaire de la Médaille d'or de l'IRAC. Le jury fera une recommandation pour l'attribution de la Médaille d'or qui sera soumise au comité exécutif de l'IRAC pour approbation.
- Identifier et recommander des membres bénévoles pour remplir les fonctions de conseiller professionnel auprès du comité des candidatures.

Marketing et promotion

- Travailler avec le personnel pour fournir des avis concernant les stratégies et les tactiques de marketing et de promotion des prix de l'IRAC.

Processus d'attribution des prix

- Revoir régulièrement les principes, pratiques et procédures à suivre dans l'examen des plaintes et faire des recommandations au conseil d'administration concernant des modifications à apporter à B-8 Procédures relatives aux prix. (Ajouter le lien vers la section appropriée du Manuel de gouvernance)
- Évaluer le travail du comité sur une base annuelle dans un objectif d'amélioration continue.

Rapports

Le comité consultatif des prix présente deux fois l'an un rapport sur ses activités au conseil d'administration.